

Non-discrimination et accès au logement

OBJECTIFS

- Détecter les risques. Prendre les décisions en connaissance de cause en tant qu'acteur du monde de l'immobilier
- Identifier les critères qui sont considérés comme discriminatoires dans la sélection d'un candidat à la vente ou à la location
- Identifier les critères de sélection autorisés pour choisir un locataire ou une caution
- Identifier les sanctions et les actions possibles en cas de discrimination
- Appréhender par des exemples concrets de jurisprudence la notion de discrimination dans le monde immobilier

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux promoteurs, aménageurs, lotisseurs, Géomètres-Experts, notaires, avocats, responsables de l'aménagement et de l'urbanisme, architectes, maîtres d'œuvre, bailleurs sociaux, banquiers, ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs immobiliers et leurs partenaires professionnels et conseils.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation est conçue dans un but d'autoformation. La formation contient alors des supports de cours, une vidéo introductive précisant les directives, des vidéos explicatives, un forum, un quiz d'auto-évaluation, ainsi que des liens vers des sources d'informations complémentaires.

MOYENS ET OUTILS

La formation se déroule sur l'espace numérique de formation (ENF) du Cnam des Pays de la Loire, permettant la consultation en ligne des ressources et outils.

INTERVENANT

Claire GUEGUEN, Juriste et formatrice spécialisée en droit immobilier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un quiz d'auto évaluation pour valider l'acquisition des compétences sera réalisé à l'issue de la formation.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant

Formation MOOC



Modalité disponible



Dates

Du 01/01/2025 au 31/12/2025



Durée

2h00 de formation



Horaires

Libres



Lieu

A distance



Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation.



Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

Non-discrimination et accès au logement

PROGRAMME

I. Définition de la discrimination

II. Les critères de sélection autorisés

- Liste de documents que le bailleur peut réclamer au locataire
- Liste de documents que le bailleur peut réclamer à la caution
- Sanction

III. Sanctions et actions possibles en cas de discrimination

- Sanctions
- Actions possibles : Défenseur des droits, site internet contre les discriminations, action de groupe, testing

IV. Exemples jurisprudentiels de condamnation

Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation.

Tarifs

90 euros / stagiaire

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

Contact

Pôle immobilier (ICH, CRDI, Cami)
02 40 16 46 28
ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

Conseiller entreprise :
[Lien « nos contacts entreprises »](#)



Pour aller plus loin

- [ICH : catalogue de formation inter-entreprises 2025](#)
- [ICH : catalogue de formation intra-entreprises](#)



Points forts de la formation

- Formation assurée par une juriste experte
- Modalités pédagogiques d'accompagnement
- Présence d'un forum



Taux de satisfaction

94,02 % de satisfaction sur l'ensemble de nos formations courtes en 2024